

Beaujard
Maurice

Carte d'identification des militaires

537

Nom : Beaujard
Prénoms : Maurice
Surnoms :

Numéro matricule du recrutement :
Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.
Né le 15 février 1894 à Oleyrac, canton de Breuilh, département de la Drome, résidant à Oleyrac, canton de Breuilh, département de la Drome, profession de maréchal
fils de Maurice et de Brés Marie domiciliés à Oleyrac, canton de Breuilh, département de la Drome
Marié à

SIGNALEMENT.
Cheveux Bruns Yeux marrons
Front élargi Nez moyen
Visage Renseignements physiologiques complémentaires :
Taille : 1 mètre 62 centimètres.
Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
Marques particulières :

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
Inscrit sous le n° 10 de la liste du canton de Breuilh
Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1914

Degré d'instruction : 2

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	au CONTRÔLE spécial	MATRICULE ou au répertoire.
50 ^e Bat ^{on} Chasseurs		4284
6 ^e R ^{gt} d'art ^{illerie} de camp.		19980
715 ^e R ^{gt} d'art ^{illerie} Lourde		03684
42 ^e R ^{gt} d'art ^{illerie} Coloniale		12216
38 ^e R ^{gt} art ^{illerie} Cav		013527
2 ^e R ^{gt} art ^{illerie} Camp	Rv	
197 ^e R ^{gt} art ^{illerie} à pied	Rv	
CM d'artillerie n° 187	Rv	
CM d'artillerie n° 218	Rv	
CM d'artillerie n° 318	Rv	
CM du train n° 18 hysp	Rv	

Année territoriale et sa réserve : Décédé

Admis à pension temp^{or} de 100% plus 6^e degré (du 27 Novembre 1933 au 26 Novembre 1935 - Vot^{ation} N° 8418 du 19 Décembre 1934 -
Décédé (un pied) avait droit à pension temporaire de 100% plus suspension 6^e degré pour 1^{er} tuberculose pulmonaire 2% - Teste du testicule droit 3% - Orchi épith^{él}ite gauche 4% - Cicatrices région lombaire gauche suite de blessure par 30. Bronchite généralisée dans toute l'étendue des 2 poumons en avant et en arrière - D^{éc} de la C^{on} de Réforme de Lyon du 21 Mai 1935 -
Décédé à Reauville le 20 Mars 1935
Vis de la Mairie du 16 Juillet 1935

réforme de Valenciennes du 12 décembre 1912.
ma. J. A. S.
3^e vaciné blessé le 10 août 1916. au dépôt le 4 septembre 1916
5^e Parti armée d'orient le 16-5-1918.
6^e affecté réserve 2^e R.A.C. Paris au 197^e R^{gt} artillerie à pied le 1^{er} janvier 1918 Paris CM d'art^{illerie} n° 187 le 1^{er} 8-1918 Paris CM d'artillerie n° 218 le 1^{er} 2-1919 Paris CM d'art^{illerie} n° 318 le 1^{er} mai 1919 avec DM 27016
E.A. du 30-1-1919 Paris au CM du train n° 18 hysp le 1^{er} 11-1919 en exé au le n° 187 du 30-10-1919 au gal est le 1^{er} C.A.
Maintenu service armé ins^{tit} 10% acquis pour "Longue cicatrice région lombaire gauche non modifiée - Teste 30% à titre documentaire pour "Orchite de la base gauche et lésion sclérotique non évolutives des sommets avec état général satisfaisant" D^{éc} de la C^{on} de Réforme de Valenciennes du 27 Novembre 1931 -
Réformé définitivement N^o 2 ins^{tit} 100% à titre documentaire pour "Epithéliome bacillaire gauche pas de lésions post-testiculaires pas de lésions fœcales - rénales pour le moment - 2% Castration unilatérale droite pour bacillose ins^{tit} 10% à titre documentaire - Cicatrice pour pension temp^{or} ins^{tit} 35% pour 1^{er} Reliquats de l'orchite de la base gauche 2% Cicatrices région lombaire gauche" D^{éc} de la C^{on} de Réforme de Valenciennes du 23 Janvier 1934 -
D^{éc} Réformé définitivement - proposé pour pension temp^{or} ins^{tit} 100% plus suspension du 6^e degré pour 1^{er} tuberculose pulmonaire simple non évolutif, du lobe supérieur gauche compensé par les signes cliniques et la radioscopie. 2^e Orchi-épithéliome bacillaire gauche - ablation du testicule droit. 3^e Cicatrices région lombaire gauche" D^{éc} de la C^{on} de Réforme de Valenciennes du 3 Juillet 1934 -

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Sous-districts ou de région	D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.
30 Janvier 1920	Grignan	Montélimar	R.
26 Sept 1924	Reauville	do	D.

Rapatrié de l'A.O. sur la Stira le 14 Juin 1919. à Marseille le 25 Juin 1919. au 38^e R.A.C. de Vit pour 9 mois en congé illimité le 14 Juin 1919. à Oleyrac, gare de la Région de Mages (Orsème) avec 2^e destination au 50^e R.A.C. du 1^{er} octobre 1920. affecté pour la mobilisation au 19^e R.A.C. le 1^{er} Juin 1921. Mages service armé par C.A.

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Beaujan
Noms :
Prénoms : *Maurice*

1911
Date de naissance : *1894*

Numéro matricule du recrutement : **557**

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

5 Janvier 1894 à Clermont canton

SIGNALEMENT.

Cheveux *bruns* Yeux *noirs*
Front *de largeur* Nez *moignon*
Visage *de largeur* Renseignements physiologiques complémentaires :

Taille : 1 mètre **62** centimètres.
Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
Marques particulières :

Degré d'instruction : *2*

NUMÉROS

CORPS D'AFFECTATION.

au CONTROLE spécial MATRICULE ou au répertoire.

Armée active.	50 ^e Bat ^{on} Châlons	4284	
	6 ^e R ^{ég} d'art ^{illerie} de camp.	19980	
Disponibilité et réserve de l'armée active.	715 ^e R ^{ég} d'art ^{illerie} Lourde	036884	
	42 ^e R ^{ég} d'art ^{illerie} coloniale	12776	
Armée territoriale et sa réserve.	38 ^e R ^{ég} art ^{illerie} C ^{amp}	013577	
	2 ^e R ^{ég} art ^{illerie} C ^{amp}	R ^é	
	197 ^e R ^{ég} art ^{illerie} à pied	R ^é	
	CM d'artillerie n° 187	R ^é	
	CM d'artillerie n° 218	R ^é	
	CM d'artillerie n° 318	R ^é	
	CM du train n° hippo	R ^é	
	<i>Décédé</i>		

Incorporé à compter du *6 Septembre 1914* Arrivé au corps le *8 Septembre 1914*.
Soldat de 2^e classe ledit pour *Proposé pour un changement d'arme (artillerie de campagne)* par la commission de réforme de Valenciennes (Auchues) du 27 novembre 1914 pour : « Placé par éclats d'obus bras gauche ; place par éclats d'obus région dorso-lombaire ». Passé au 6^e régiment d'artillerie de campagne le 20 décembre 1914. (Dion du Cal. Et les Dépôts de la 53^e Brigade du 16-12-14). Passé au 115^e régiment d'artillerie Lourde le 30 mars 1918. (Dion du Cal. n° 2160 A. 2^e du 20-2-18)
Parti au 42^e Régiment d'artillerie de campagne Coloniale le 25 juin 1918 - Parti au 38^e Régiment d'artillerie de campagne le 28 octobre 1918. Parti sans armée le 11 janvier 1919
2) Démob. le 14 octob. 1919. pas de 1^{er} acte g' écheloy
3) 2034^{bis} retini à baulignay certificat de bonne conduite accordé
4) Maintenu Service Armé, proposé pour pension définitive invalidité 10% par la Comm^{on} de réforme de Valenciennes du 24-2-1921 pour "Large cicatrice dorso lombaire gauche gênant les mouvements du tronc". Maintenu Service Armé proposé pour pension définitive (incapable) inv. 10% pour "cicatrice région lombaire gauche, blessé par la Comm^{on} de réforme de Valenciennes du 12 décembre 1922."
M. J. A. S.

3) Vaccin Blessé le 10 août 1916. Au dépôt le 4 septembre 1916
5) Parti armée d'orient le 15-5-1918.
6) affecté Service 2^e R.A.C. Paris au 199^e R^{ég} artillerie à pied le 1^{er} janvier 1918. Passé CM d'artillerie n° 187 le 1^{er} 8-1918. Paris CM d'artillerie n° 187 le 1^{er} 2-1919. Paris CM d'artillerie n° 318 le 1^{er} mai 1919 avec DM 27016
E.A. du 30-1-1919 Paris CM du train n° hippo le 1^{er} 11-1919 en cas de le note n° 77301 E du 30-10-1919 du 2^e Cal. le 1^{er} CA.
Maintenu Service Armé inv. 10% acquis pour "Large cicatrice région lombaire gauche non modifiée - inv. 20% à titre documentaire pour "Ossature de la base gauche et lésion vertébrale non évolutives des sommets avec état général satisfaisant". D^o de la Comm^{on} de l'Armée de Valenciennes du 27 Novembre 1931.
Définitivement N^o 2 inv. 100% à titre documentaire pour "Spicidomite bacillaires gauche pas de lésions nodulaires vasculaires pas de lésions rétro-rénales pour le moment - 3/1 Castration unilatérale droite pour bacillaires inv. 10% à titre documentaire - Trajectoire pour pension temp^{or} inv. 35% pour 1^{er} lésion de pléurite de la base gauche 2/1 Cicatrice région lombaire gauche" D^o de la Comm^{on} de l'Armée de Valenciennes du 23 Janvier 1934.
Déjà Définitivement proposé pour pension temp^{or} inv. 100% plus suspension du 6^e degré pour 1^{er} Emboulement pulmonaire armé non évolutif du lobe supérieur gauche compensé par les signes cliniques et la radioscopie. 2/1 Ossi. spicidomite bacillaires gauche - Oblation du testicule traité - 3/1 Cicatrice région lombaire gauche" D^o de la Comm^{on} de l'Armée de Valenciennes du 3 Juillet 1934.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.
10 Janvier 1922	Grignan	Montélimar	R.
26 Sept 1924	Prasville	id	D.
Rapatrié de l'A.O. sur la France le 14 Juin 1919. à Marseille le 25 Juin 1919. au 38 ^e R.A.C. le 1 ^{er} Juin 1919. en cas de lésion de la pléurite g' écheloy n° 2034 bis de lésion à Albyrac, gare de la Région de Megely (Orléans) avec 2 ^e lésion de l'oblation du 2 ^e lobe supérieur du 1 ^{er} octobre 1920. affecté pour la mobilisation au 19 ^e R.A.C. le 1 ^{er} Juin 1921. Maintenu Service Armé par C ^{on}			

EPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

1918-1919

Beaujan
Maurice

Numéro matricule du recrutement : **557**
Classe de mobilisation :

Nom : **Beaujan**
Prénoms : **Maurice**
Surnoms :

ÉTAT CIVIL.
1894 à **Albiac** canton

SIGNALEMENT.

Cheveux **bruns**, Yeux **noirs**
Front **ouvert**, Nez **moignon**
Visage, Renseignements physiologiques complémentaires :
Taille : 1 mètre **62** centimètres.
Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
 Marques particulières :
Degré d'instruction :

Blanc au combat de Neuveville (Somme) le 10 août 1916. Blessé par un obus au ventre le dit jour. Hospital Comp. n° 23 Agcy du 18-8-16 au 29-8-1916. Hospital aux. 27 de Valenciennes du 30-8-1916 au 27-11-1916. Convalescence de 20 jours au 28/11 au 17/12/16. Rejoint le dépôt du G.A.A.E. le 20/12/16.

Le Commandant du bureau de recrutement,
MONTBLIMAR le **1 OCT 1917**
A été compris sur la liste de recrutement de la classe de 1917 dans le canton de **Albiac**
MONTBLIMAR le **1 OCT 1917**
MONTBLIMAR le **1 OCT 1917**
MONTBLIMAR le **1 OCT 1917**

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	au CONTROLE spécial	MATRICULE du au répertoire.
50 ^e Bat ^{on} Chasseurs		4284
6 ^e R ^{ég} d'art ^{illerie} de camp.		19980
715 ^e R ^{ég} d'art ^{illerie} Lourde		03684
42 ^e R ^{ég} d'art ^{illerie} Coloniale		1376
38 ^e R ^{ég} d'art ^{illerie} en 2 ^e R ^{ég} ar. Camp		013677
197 ^e R ^{ég} ar. pied		
CM d'artillerie n° 187		
CM d'artillerie n° 918		
CM d'artillerie n° 308		
CM du train n° hippo		

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.
10 Janvier 1902	Grignon	Montblimar	R.
10 Juin 1904	Praville	d°	D.

~~Condamné par le T.C. de Valenciennes du 17 juin 1920 (jugement civil) à 6 jours de prison, quarante jours d'amende pour coups et blessures. Amnistie art 102 loi du 26.12.31 chp~~

CAMPAGNES.
Contre l'Allemagne
Intérieur du 6/10/14 au 11/Janvier 1915
Armée N. O. V. du 12/Janvier 1915 au 10/8/1916
Intérieur du 10/8/1916 au 10-8-1917 [blessure]
Intérieur du 11-5-1917 au 16-5-1918
Armée d'Orient du 12-5-1918 au 13-10-1919

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.
Blessé le 20 août 1916 à Neuveville (Somme) par un obus qui a causé une blessure grave à la jambe droite. Blessé le 17/12/16 par un obus qui a causé une blessure grave à la jambe gauche. Blessé le 27/11/16 par un obus qui a causé une blessure grave à la jambe gauche. Blessé le 20/12/16 par un obus qui a causé une blessure grave à la jambe gauche.
Étoile de Bronze

Rapatrié de l'A.O. du 14 Juin 1919. à Marseille le 25 Juin 1919. au 38^e R.A.E. de l'artillerie en campagne illégalement le 14/11/19. 1^{er} octobre 1920. affecté pour la mobilisation au 2^e R.A.E. le 1^{er} Juin 1921.

PÉRIODES D'EXERCICES.	Réserve. ...	1 ^{re} dans l	du	au	
		2 ^e dans l	du	au	
	Armée territoriale.	Supplémentaires	dans l	du	au
		1 ^{re} dans l	du	au	
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Supplémentaires	dans l	du	au	
			Du	au	

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).